

CP LIEGE

PV DE LA REUNION N° 1 DU 4 AOUT 2010

Présents : Mmes M. Corbisier, M. Joliet

MM G. Vinci, L. Schins, J. Dierckx, D. Maréchal, L. Beck, C. Ghiezen

Absents et excusés : MM C. Fraiture, J.C. Hasse, J.M. Weber, M. Maréchal

Courrier entrant :

1. Du Procureur régional Hancotte PV n° 1 ainsi que la liste des membres suspendus pour la saison 2010-2011 à ce jour.
2. Du Secrétariat AWBB : cartes AWBB pour les membres du C.P.

Communication clubs et arbitres :

- Pour rappel en référence à l'article P.C. 1, C du R.O.I., considérant que la saison est divisée en 2 parties, soit de août à décembre 2010, soit de janvier à juin 2011 :

Les arbitres de niveau 1 (candidats arbitres) devront arbitrer 10 rencontres (2 X 5) par saison.

Les arbitres de niveau 2 (arbitres de jeunes) devront répondre à 40 convocations (2 X 20) par saison.

Les arbitres de niveau 3 (Senior(e)s) devront répondre à 40 convocations (2 x 20) pour les rencontres Senior(e)s et au moins à 6 rencontres de Jeunes par saison, s'ils sont laissés disponibles pour le convocateur des matches de Jeunes.

- Changement de secrétariat

BC Othée (1728) : Bénédicte FONTAINE, rue Roulette, 28 à 4340 – OTHEE

Mail : benedicte.fontaine@swing.be, Tél : 042/57.78.38, Gsm : 0496/420678

Commission formation arbitres :

- Cours d'arbitrage
Le Comité provincial organisera le samedi 21 août 2010 en matinée (de 9h à 12h30) une formation de niveau 1 (arbitres de club) à la salle de l'Athénée de Jupille.
Il s'agit du 1er niveau donnant accès au titre d'arbitre de club (âge minimum 13 ans).
Inscriptions avant le 17 août (coordonnées complètes, adresse électronique et nom du club d'affiliation) : M. Jean-Marie Weber (cfa.liege.secretariat@hotmail.com).
- Un cours de niveau 2 aura lieu le samedi 21 août 2010 dès 13h00 à l'Athénée Jupille

- 9 arbitres de niveau 2 participeront au prochain cours de niveau 3 le samedi 28 août, toute la journée.
- Une version 2010-2011 de la « News arbitres » est relancée et paraîtra 1 ou 2 fois par mois.
- La 1^{ère} réunion CFA aura lieu le lundi 23 août à la MDS dès 19h00.
- Melle Mégane ERKENNE (RABC Ensival) devient arbitre de club et désire le rester
- M. Ali ALAOUI (ex A. Pepinster) devient arbitre de club et désire poursuivre au prochain cours de niveau 2.
- **Note aux secrétaires concernant les arbitres de club :**

Chaque candidat doit être **affilié comme sportif**, suivre 6 heures de cours et **fournir un certificat médical (chaque saison)**.

Par la suite, chaque candidat devra arbitrer au minimum 6 rencontres en catégorie moins de 12 ans.

Une fois les 6 rencontres effectuées, soit l'arbitre désire devenir et rester arbitre de niveau 1, Il doit alors renvoyer une copie de son carnet montrant qu'il a bien dirigé les 6 rencontres soit, l'arbitre désire passer au niveau 2 et poursuivre sa formation. Dans les deux cas l'information doit parvenir à Laurent BECK (coordonnées voir site du comité provincial).

Chaque secrétaire (ou la personne responsable de l'arbitrage dans son club) devra transmettre au plus tard le vendredi avant les rencontres l'organisation de l'arbitrage dans son club par ces arbitres de niveau 1 durant le weekend à l'adresse suivante :

cfa.liege.secretariat@hotmail.com. S'il devait modifier durant le weekend, l'une ou l'autre désignation, il doit renvoyer les modifications à la même adresse. Si cela n'est pas fait, les arbitres de club n'entreront pas en compte pour le PC1.

Aucune désignation ne sera faite par les convocateurs provinciaux. Les arbitres de club seront défrayés 12€(pas de frais de déplacement même en cas de déplacement dans un autre club) ; Ils pourront lors de ces 6 matches arbitrer en double arbitrage (deux arbitres de club). Mais il est préférable qu'ils s'exercent seul afin de prendre leurs responsabilités et qu'ils appliquent au mieux les conseils donnés lors des cours ;

Après chaque rencontre, les arbitres doivent faire signer le carnet de bord qu'ils recevront au cours d'arbitrage par le marqueur de l'équipe adverse, signature attestant que l'arbitre a bien dirigé la rencontre ;

Si un de vos arbitres de club accompagne une de vos équipes de moins de 12 ans dans un club ne possédant pas de candidat arbitre de niveau 1, il pourra arbitrer la rencontre dans le club visité moyennant l'accord des deux coaches (signature au verso de la feuille), il pourra aussi diriger la rencontre avec un arbitre de club de l'équipe adverse;

Pour que l'arbitre de niveau 1 compte pour 50% d'un arbitre (voir PC1), il faut donc, que le comité provincial reçoive une copie du carnet attestant au moins 6 rencontres, que chaque saison l'arbitre de niveau 1 renvoie un certificat médical dûment complété à la C.F.A. Et qu'il arbitre un certain nombre de rencontres U12 fixé annuellement par le CP.

Pour que cela fonctionne le mieux possible, il faut impérativement que la communication soit claire et limpide, aussi bien de la part des arbitres candidats, des secrétaires et de la C.F.A. Si dans votre club, ce n'est pas vous, le secrétaire qui s'occupe de l'organisation de l'arbitrage de club, vous pouvez me transmettre l'adresse mail de la personne qui se chargera de désigner les arbitres de club.

s. Laurent BECK

Commission technique des Jeunes :

La C.T.J. Liège invite les secrétaires des clubs alignant des joueuses et joueurs nés en 1997 à leur transmettre le plus rapidement possible les prénom, nom, date de naissance et adresse des joueuses et joueurs pouvant être repris dans la sélection provinciale (les joueurs(ses) non retenus lors de la saison 2009-2010 peuvent se représenter

La journée de draft aura lieu le lundi 23 août 2010 pour les garçons à partir de 9 heures en la salle de l'ACSA Angleur, rue Sous le Bois 2 à 4031 Angleur.

Les filles reprennent les entraînements le lundi 6 septembre 2010 en la salle de l'ACSA Angleur, rue Sous le Bois 2 à 4031 Angleur.

Concernant la sélection 1997, les filles débiteront les activités au congé de Toussaint, et les garçons, les séances de dépistage auront lieu en janvier 2011.

Ces renseignements sont à transmettre à :

Pour les filles :

Mme Dany PROESMANS, rue du Ruisseau 15 à 4500 Huy

Tél. : 085/30.03.19 gsm : 0488/43.82.06 Adresse e-mail :

daproesmans@hotmail.com

Au plus tard pour le 31 août 2010.

Pour les garçons :

M. Didier TASSIN, rue de Villers 11 à 4367 Crisnée

Tél. : 04/257.5370 gsm : 0496/53.94.26 Adresse e-mail :

didiertassin@hotmail.com

Au plus tard pour le 13 août 2010.

Tournois et matchs amicaux :

N° d'accord	Club	N° d'accord	Club	N° d'accord	Club
452337/8	Belg.liège	452354	Welkenraedt	452364	H.Chapelle
452339	US Awans	452355	Bellaire	452365	At .Awans

452340	RBC Ans	452356/7	Ampsin	452366à370	H.Chapelle
452341/2/3/4/5	Blegny	452358/9	Ombret	452371/2	Bellaire
452346/7/8	Stavelot	452360/1	Stavelot	452373	Spa
452349/50/51	Belleflamme	452362	Belleflamme	452374	H.Chapelle
452352	Blegny	452363	Ninane	452375	Comblain
452353	EPV				

Pour rappel :

Les demandes de tournois ou de matchs amicaux doivent être téléchargées sur notre site :

« Téléchargement – Document amictour sous excel » à compléter, enregistrer et à envoyer en pièce jointe par Mail au responsable au minimum 10 jours avant la rencontre.

Divers :

La prochaine réunion de C.P. se tiendra mercredi 11 août dès 14h00.

C. Ghiezen

Secrétaire